

Les enjeux de la loi du 14 mars 2016

L'objectif global de cette action est de mieux faire connaître aux professionnels des établissements et services de la protection de l'enfance les enjeux de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Cette action de formation est proposée « en intra » pour une appropriation par les équipes du contenu des décrets d'application, des attendus, et des orientations de la mission en protection de l'enfance et de ses incidences dans les changements attendus au plan des pratiques professionnelles et organisationnelles.

Objectifs

- > Permettre aux professionnels de prendre en compte les grands objectifs de cette loi
- > S'approprier la définition des besoins fondamentaux de l'enfant à l'âge adulte
- > Mettre en place une « culture commune » pour une connaissance partagée et éclairée des effets de cette loi dans le cadre des mesures de protection administrative et judiciaire et des actions de prévention
- > Favoriser une évaluation des situations des enfants pour identifier leurs besoins en fonction des modalités de leur développement
- > S'approprier la démarche attendue par la mise en application de la loi et de ses décrets d'application (Informations préoccupantes, projets pour l'enfant, visites médiatisées, plans d'action, rapports de situation, etc...)

Contenus

- > Évolution entre la loi de 2007 et la loi de 2016 : enjeux politiques, éthiques et cliniques
- > Les enjeux de l'évaluation pluridisciplinaire et régulière
- > Le recentrage sur l'enfant et ses besoins fondamentaux
- > La gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance
- > Les dernières recherches sur les situations de maltraitance
- > Les décrets d'application
- > Le projet pour l'enfant et sa co-construction ; déclinaison en plans d'actions partagées (PAP).

Durée : 2 jours

Public : Tous professionnels